

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE SAINT-MICHEL-SUR-ORGE

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance ordinaire du 1^{er} février 2024

**NOMBRE DE
CONSEILLERS
EN EXERCICE : 33**

L'an deux mille vingt-quatre, le 1^{er} février, à vingt heures, le Conseil municipal de Saint-Michel-sur-Orge, légalement convoqué le vingt-cinq janvier deux mille vingt-quatre, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Sophie RIGAULT, Maire.

N°2024-02-01-08

Présents :

**Objet : MOTION SUR LA
SITUATION ET LE
DEVENIR DE
L'HYPERMARCHÉ
CASINO DE SAINT-
MICHEL-SUR-ORGE ET
DE SES EMPLOYÉS**

Madame Sophie RIGAULT, Maire,
Mesdames et Messieurs Roselyne DACOURY-TABLEY, Georges GOURGUES, Muriel MOSNAT, Maria MENICACCI-FERRAIN, Dominique TAFFIN, Carole COUTON, Nicolas de BOISHUE, Guy PREAUX, Florine EKOUE, adjoints au Maire.

Mesdames et Messieurs Joseph DELPIC, Denis NOIROT-DUVAL, Nordine AOUNALLAH, Philippe LEFEBVRE, Xavier PASSERI, Virginie CAPDEBOSQ, Mehdi GLEYO-KESRAOUI, Mireille ROBERT, José CASTICO OLIVEIRA, Patrick LEVEAU, Michèle RONZANI, Denis ARCILE, Bernadette BENOIT-GUYOD, Christian PICCOLO, Isabelle CATRAIN, Denis BERTON, Bertrand GRANADO, Jean-Louis BERLAND, Abou NIANG, Fatima KHOBEIZI, conseillers municipaux.

Absents excusés et représentés :

Mme Isabelle OUDARD, procuration à M. Guy PREAUX
Mme Nathalie FOURMANN, procuration à Mme Roselyne DACOURY-TABLEY
M. Thierry JULLIEN, procuration à Mme Muriel MOSNAT

Ne prennent pas part au vote :

M. Christian PICCOLO
Mme Isabelle CATRAIN
M. Denis BERTON
M. Bertrand GRANADO
M. Jean-Louis BERLAND
M. Abou NIANG
Mme Fatima KHOBEIZI

Secrétaire :

M. Denis ARCILE

2024-02-01-08 : MOTION SUR LA SITUATION ET LE DEVENIR DE L'HYPERMARCHÉ CASINO DE SAINT-MICHEL-SUR-ORGE ET DE SES EMPLOYÉS

Dossier suivi par le cabinet du Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL,

CONSTATANT l'incertitude qui règne autour du sort des magasins non cédés, que ce soit sur la gestion, l'activité ou la vente de ceux-ci ;

CONSTATANT l'inquiétude légitime des salariés du magasin quant à leur avenir professionnel et d'un éventuel prochain plan social ;

CONSIDERANT l'importance de notre hypermarché en tant qu'acteur économique et social pour la ville et, plus particulièrement, le quartier du Bois des Roches où vivent 10 000 habitants ;

CONSIDERANT le projet de revitalisation en cours du quartier du Bois des Roches, à travers le dispositif Action Cœur de Ville, dont le centre commercial Grand Bois et l'hypermarché sont au cœur de celui-ci, et qui permettra à terme de redynamiser et réhabiliter tout un quartier ;

Après en avoir délibéré par 26 voix pour (la majorité municipale),

DEMANDE au Groupe Casino de :

- **Clarifier** la situation de l'hypermarché et lever les incertitudes qui pèsent sur les salariés et le quotidien des Saint-Michellois, en maintenant l'activité économique du magasin le temps d'identifier un repreneur.
- **Faire tout son possible pour trouver dans les meilleurs délais un repreneur pour ainsi permettre la sauvegarde des emplois et de la vie économique et sociale de la ville.**
- **Tenir informée** la municipalité de manière continue sur l'évolution de la situation et l'avenir de l'hypermarché de la ville.

PAR AILLEURS, le Conseil municipal s'engage à :

- informer les Saint-Michellois de la situation dès lors que des informations fiables lui seront transmises.
- chercher en parallèle du Groupe Casino des solutions de reprise à l'aide des différents partenaires institutionnelles de la mairie.

La motion sera envoyée à :

- Monsieur Jean-Charles Naouri, Président-directeur général du Groupe Casino,
- Monsieur Bertrand Gaume, Préfet de l'Essonne,
- Monsieur Florian Carrière, Directeur du magasin Casino Hyper Frais.

Fait et délibéré en mairie de Saint-Michel-sur-Orge, le 1^{er} février 2024

Le Secrétaire



Denis ARCILE

Le Maire,



Sophie RIGALT

Publication en ligne le :

09 FEV. 2024